

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

L'agence de l'eau Seine-Normandie et l'association Ramsar France officialisent leur engagement en faveur des zones humides.



Mercredi 31 janvier 2018. L'agence de l'eau Seine-Normandie et l'association Ramsar France signent un accord pour promouvoir et soutenir la conservation et la protection durable des zones humides, enrayer leur dégradation et leur disparition, notamment grâce aux sites exemplaires labellisés Ramsar.

« Ce partenariat est porteur d'avenir pour les zones humides, dont le bon état constitue un enjeu vital. »

Jérôme BIGNON

ZONES HUMIDES, ZONES UTILES

Le bassin Seine-Normandie, très urbanisé, n'est pas épargné par la disparition des zones humides. A l'approche de la journée mondiale qui les célèbre, l'agence de l'eau Seine-Normandie et l'association Ramsar France incitent les acteurs locaux à redonner leur place aux zones humides sur le territoire. Les zones à dominante humide ne représentent que 5,9 % du bassin Seine-Normandie.

Elles assurent pourtant des fonctions indispensables et services gratuits :

- comme une éponge, les zones humides absorbent l'eau en bord de rivière et contribuent à ralentir et atténuer les crues. Elles soutiennent l'étiage quand l'eau manque.

- elles favorisent l'infiltration vers les nappes souterraines ;
- refuges pour la biodiversité, elles abritent les amphibiens, 50% des espèces d'oiseaux et 30% des espèces végétales rares et menacées d'extinction ;
- elles filtrent certaines pollutions comme l'azote et le phosphore. Grâce à la photosynthèse de la végétation, elles piègent 30 % du carbone dans les sols : un véritable atout face au changement climatique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il coûte **5 FOIS MOINS CHER*** de protéger les zones humides que de compenser la perte des services qu'elles nous rendent gratuitement !

*Source agence de l'eau RMC / rapport CGDD – Evaluation économique des services rendus par les zones humides.

RAMSAR, UN LABEL ET UNE ASSOCIATION POUR LES ZONES HUMIDES

L'association Ramsar France a pour objectif de faire connaître et promouvoir le label Ramsar en France, d'améliorer la gestion des sites Ramsar inscrits, et d'encourager la création de nouveaux sites. Elle assure le lien entre les sites Ramsar français, le ministère de l'Écologie et le secrétariat de la Convention internationale de Ramsar, et œuvre pour la complémentarité et la solidarité entre les zones humides françaises.

(Lien : <http://www.zones-humides.org/s-informer/association-ramsar-france>)

La convention de Ramsar, un traité unique

La convention de Ramsar sur les zones humides est un traité intergouvernemental adopté en 1971 à Ramsar, en Iran. Véritable cadre à la fois pour l'action nationale et pour la coopération internationale en matière de zones humides, c'est à ce jour le seul traité mondial à porter sur un écosystème particulier. Il regroupe 169 pays. Son objectif : offrir un cadre pour la conservation et la gestion rationnelle des zones humides et de leurs ressources et ainsi promouvoir leur gestion exemplaire par des acteurs engagés durablement.

Le label Ramsar n'implique pas d'exigence réglementaire supplémentaire. Les critères de labellisation garantissent la qualité et la durabilité de leur protection et de leur restauration, y compris en faveur de l'économie locale.

AGENCE DE L'EAU UN ACCOMPAGNEMENT DÉCISIF



L'agence de l'eau Seine-Normandie apporte son concours financier aux opérations d'acquisition, de restauration et d'entretien des zones humides sur son territoire. Pour accompagner les acteurs locaux, elle subventionne les études nécessaires. L'agence de l'eau octroie également des financements pour l'animation, indispensable à leur conservation, leur bon fonctionnement, notamment la gestion des niveaux d'eau et leur valorisation.

En 2017, **2 543 ha** de zones humides ont bénéficié d'un financement de l'agence pour l'entretien, la restauration ou l'acquisition.

CONTACT PRESSE

Agence de l'eau Seine-Normandie
Marie-Anne Petit 01 41 20 17 30 petit.marie-anne@aesn.fr
Suivez nous sur twitter @seine_normandie

Association Ramsar France
Bastien Coïc 05 46 82 12 69 ramsarfrance@gmail.com
#jmzh

